

# Projet Pédagogique

Accueil de loisirs extrascolaire

Saint-Pol sur Ternoise

3 à 11 ans

Du 16 au 27 février 2026



# SOMMAIRE

## I- Le projet pédagogique, c'est quoi ?

---

## II-Présentation

1. La ville de Saint Pol sur Ternoise
  2. L'organisateur
  3. Les locaux à disposition
  4. L'équipe pédagogique
  5. Le public accueilli
  6. Réunion et thème de l'accueil de loisirs
- 

## III-Valeurs éducatives

1. Projet Éducatif du Territoire
2. Projet pédagogique de l'accueil de loisirs



## IV-Fonctionnement du centre

1. Organisation
2. Les modalités d'inscriptions
3. Les différents moyens
4. Rôles et missions de l'équipe pédagogique
5. Une journée type
6. Les compétences psycho-sociales
7. Les cycles séances
8. L'éco-R
9. La réglementation
10. Le point sécurité
11. L'évaluation du centre

## I - Le projet pédagogique, c'est quoi ?



Le projet pédagogique est un document de référence qui définit le fonctionnement et les orientations éducatives d'un accueil de loisirs. Il traduit l'engagement de l'équipe pédagogique dans un cadre et sur une période donnée.

Il s'inscrit en cohérence avec les documents institutionnels existants, notamment le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Véritable outil de travail, il sert de support commun à l'ensemble de l'équipe d'animation. Chaque membre de l'équipe est tenu d'en prendre connaissance et d'y adhérer afin de garantir une cohérence pédagogique au sein de l'accueil.

Ce projet pédagogique définit les orientations mises en œuvre pour la période allant du lundi 16 février 2026 au vendredi 27 février 2026, à destination d'un public âgé de 3 à 11 ans. Il est susceptible d'évoluer en fonction des besoins du public et des observations de l'équipe.

## II – Présentation

### 1. La ville de Saint-Pol-sur-Ternoise

Saint-Pol-sur-Ternoise est une commune du Pas-de-Calais comptant environ 4 800 habitants et appartenant à la Communauté de communes du Ternois. Ville centre du territoire, elle bénéficie d'un environnement riche en services et en infrastructures éducatives, culturelles et sociales.

La commune dispose notamment d'un cinéma, d'un Espace Public Numérique (EPN) et de plusieurs établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), offrant ainsi de nombreuses opportunités de projets éducatifs, culturels et intergénérationnels.

Saint-Pol-sur-Ternoise possède également des parcs, des aires de jeux et des équipements sportifs permettant la mise en place d'activités variées, adaptées aux besoins et aux âges des enfants accueillis.

Sa situation géographique centrale au sein du Ternois facilite les partenariats avec les acteurs locaux et favorise la construction de projets éducatifs s'inscrivant dans la vie du territoire. Cet environnement constitue un véritable atout pour l'accueil de loisirs, en permettant l'organisation de sorties, d'actions de découverte et de projets en lien avec le tissu local.

## **2-L'organisateur**

L'accueil de loisirs est organisé par le service jeunesse de TernoisCom durant les vacances d'hiver, pour la période allant du lundi 16 février au vendredi 27 février 2026.

Afin de garantir une proximité géographique et un accès facilité pour les familles, l'accueil est proposé sur plusieurs sites du territoire : Auxi-le-Château, Frévent, Heuchin, Pernes, Saint-Pol-sur-Ternoise, Saint-Michel et Troisvaux.

Cet accueil de loisirs est destiné aux enfants âgés de 3 à 11 ans et propose des activités variées, adaptées aux rythmes, aux besoins et aux capacités de chaque tranche d'âge.

Par ailleurs, un accueil spécifique à destination des jeunes de 11 à 17 ans est mis en place sur la commune de Saint-Pol-sur-Ternoise. Intitulé « Le Pass'âge », cet accueil permet aux adolescents de bénéficier d'un espace dédié favorisant l'autonomie, l'expression, la citoyenneté et la mise en œuvre de projets collectifs.

## **3-Les locaux à disposition**

L'accueil de loisirs se déroulera au sein des écoles Jacques Prévert et Lucien Pignon. L'ensemble des locaux des établissements ne sera pas utilisé ; seuls certains espaces seront mis à disposition afin d'assurer le bon fonctionnement de l'accueil.

Espaces utilisés :

École Jacques Prévert :

- Réfectoires
- Sanitaires maternels
- Salle attenante avec sanitaires
- Préau couvert côté cour
- Restaurant scolaire et espace « plonge »

École maternelle Lucien Pignon :

- Une cour bitumée
- Une cour en balatum
- Espaces de garderie (deux salles)
- Salle accessible côté primaire
- Sanitaires maternels

L'ensemble des locaux est apte à accueillir du public en situation de handicap. Les bâtiments sont accessibles, sous réserve de ne pas emprunter le couloir comportant des escaliers. L'accès à la cour et au préau peut également se faire par l'extérieur, garantissant ainsi une circulation sécurisée et adaptée.

#### **4-L'équipe pédagogique**

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe pédagogique qualifiée, composée de professionnels de l'animation et de stagiaires en formation, placée sous la responsabilité de la direction.

Direction :

- Louis DROUVIN, titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics
- Noémie DUMARQUEZ, titulaire du BAfd

Équipe d'animation :

- Laure DEBRET – BAFA
- Camille DEMONT – BAFA
- Kylian BRUCHET – BAFA
- Lou LEMAIRE – BAFA
- Samantha PICQUET – BAFA
- Adam VANBALEGHEM – BAFA
- Lisa ZELINKA – Stagiaire BAFA
- Mélissa KARTAL – Stagiaire d'immersion

Personnel de restauration :

- Audrey MINNEBO

Le personnel de cantine participe au bon déroulement du temps de repas, en lien avec l'équipe pédagogique, afin d'assurer un cadre sécurisant, convivial et respectueux du rythme des enfants.

#### **5. Le public accueilli**

L'accueil de loisirs est destiné aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Une grande partie du public connaît déjà la structure, les locaux et l'environnement, notamment grâce à une fréquentation régulière lors des précédents accueils extrascolaires.

Chaque tranche d'âge présentant des besoins, des capacités et des centres d'intérêt spécifiques, l'équipe d'animation veille à proposer des activités différencier, respectueuses du rythme de chacun, favorisant le développement des compétences, l'autonomie et l'épanouissement personnel des enfants.

# ENFANTS DE 3 À 6 ANS

## BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

### BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Instabilité et variation des intérêts

### ACTIVITÉS POSSIBLES

- Comptines, chants, contes et marionnettes
- Activités créatives et de bricolage
- Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)
- Ateliers cuisine
- Jeux d'imitation (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)



# ENFANTS DE 6 À 8 ANS

## BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

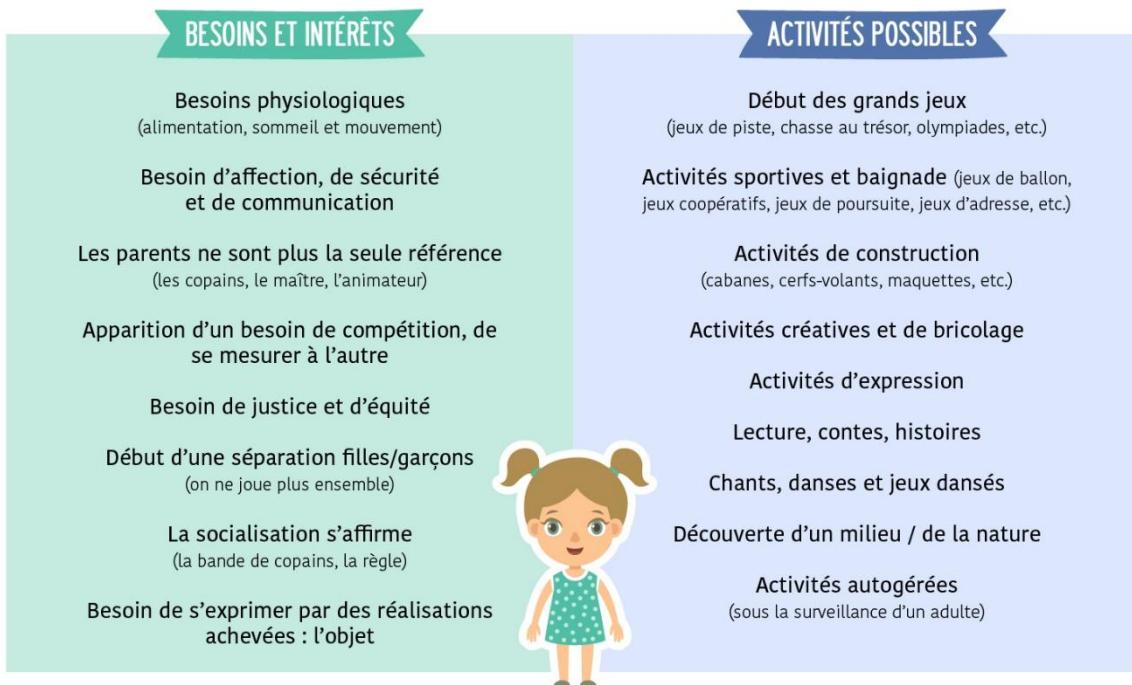
### BESOINS ET INTÉRÊTS

- Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- Identification aux parents du même sexe
- Prise de conscience de son corps et de sa personne
- Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- Curiosité du sexe opposé
- Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)

### ACTIVITÉS POSSIBLES

- Chants, contes et jeux dansés
- Déguisements et maquillage
- Activités créatives et de bricolage
- Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, etc.)
- Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)
- Jeux d'échanges et collections
- Ateliers cuisine
- Découverte d'un milieu / de la nature





## 6 -Réunion et thématique de l'accueil de loisirs

Afin de garantir une organisation cohérente et un accueil de qualité, plusieurs temps de préparation ont été mis en place en amont de la période d'accueil :

- **Le 24 janvier 2026** : réunion avec les directeurs des différents sites, visant à faire le point sur les attentes, à rappeler les consignes administratives et à vérifier la bonne compréhension du règlement et des procédures en vigueur.
- **Le 7 février 2026** : réunion de l'équipe d'animation consacrée à l'élaboration du projet pédagogique. Ce temps a permis de planifier les activités et les plannings, de préparer le matériel nécessaire, de définir les cycles de séances, de constituer les groupes d'enfants en fonction des tranches d'âge et des besoins, ainsi que de présenter la charte de l'animateur afin de rappeler les principes et engagements professionnels de l'équipe.
- **Le 14 février 2026** : installation des locaux et des espaces d'activités, mise en place des éléments de décoration favorisant l'imaginaire, vérification du matériel et préparation concrète de l'accueil pour le début de la période du 16 février 2026, ainsi que pour la première journée d'accueil.

En complément, des réunions quotidiennes auront lieu en fin de journée, après le départ des enfants. Ces temps d'échanges permettront à l'équipe d'animation de faire le point sur la journée écoulée, d'anticiper les besoins et les ajustements nécessaires pour les jours suivants, et d'assurer ainsi un déroulement structuré, cohérent et sécurisé de l'accueil de loisirs.

### III – Valeurs éducatives

#### 1. Projet éducatif du Territoire

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société
  - Faire en sorte que les jeunes acceptent de manière naturelle que le bonheur impose ça et là des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
  - Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
  - Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure
  - Donner accès aux pratiques culturelles et artistiques, aux activités physiques et sportives
  - Donner accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles
  - Favoriser l'expression des enfants et les aider dans leurs choix pour qu'ils deviennent capables de s'investir réellement et en profondeur dans les activités qu'ils conviennent le mieux à sa personnalité
  - Lui permettre qu'en faisant, il affirme sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives et sa responsabilité
- Apporter aide et soutien aux parents et plus généralement aux familles
  - Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents
  - Choisir une localisation géographique judicieuse selon les activités proposées
  - Appliquer une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes
  - Créer de la convivialité dans tous les lieux où les enfants sont accueillis
  - Favoriser la diffusion de l'information concernant les services susceptibles d'apporter aide et soutien aux familles
- Soutenir la promotion de loisirs de qualité sur le territoire de TERNOISCOM
  - Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels qualifiés
  - Repérer et inciter les jeunes à se former dans le domaine de l'animation
  - Engager une véritable politique de formation diplômante

#### 2-Projet Pédagogique de l'accueil de loisirs

Le projet pédagogique s'articule autour d'un thème principal : Carnaval de couleurs et d'émotions.

Du 16 février au 27 février, les enfants seront amenés à développer leurs compétences et valeurs éducatives à travers deux grands axes : la curiosité et la créativité, ainsi que l'égalité et la solidarité.

## **1. Développer la curiosité et la créativité**

Objectif : Encourager les enfants à explorer, découvrir et exprimer leur imagination à travers différentes activités.

Sous-objectifs :

- Stimuler l'envie d'expérimenter et de découvrir à travers des activités sensorielles, artistiques et manuelles.
- Encourager l'expression de leurs idées et la prise d'initiative dans des projets collectifs et individuels.
- Valoriser la liberté de choix et l'originalité dans la réalisation des activités.

*Critères d'évaluation :*

- *Participation active et engagement lors des activités.*
- *Capacité à proposer des idées nouvelles et originales.*
- *Niveau d'autonomie dans la réalisation des projets.*
- *Observation de l'intérêt et de la curiosité manifestés pendant les ateliers.*

## **2. Promouvoir l'égalité et encourager la solidarité**

Objectif : Sensibiliser les enfants au respect des différences et développer la coopération et l'entraide au sein du groupe.

Sous-objectifs :

- Favoriser l'inclusion de tous les enfants, quel que soit leur âge, leur origine ou leurs capacités.
- Mettre en place des activités collectives où chacun a une place équitable et peut s'exprimer.
- Encourager l'entraide, le partage et les gestes d'attention envers les autres.
- Sensibiliser aux règles de respect, au vivre-ensemble et à la reconnaissance de la diversité.

*Critères d'évaluation :*

- *Capacité à coopérer et à respecter les règles collectives.*
- *Observation de comportements solidaires et d'entraide.*
- *Participation équitable de tous les enfants aux activités.*
- *Respect et prise en compte des différences et de la diversité du groupe.*

## IV- Fonctionnement du centre

### 1. Organisation

Cet accueil de loisirs se déroule du lundi 16 février au vendredi 27 février 2026. Durant cette période, les enfants peuvent être accueillis selon différentes formules :

- Matinée sans repas
- Matinée avec repas
- Après-midi avec repas
- Après-midi sans repas
- Journée complète avec repas
- Journée complète sans repas

Les portes de l'accueil ouvrent de 8h00 à 9h00 et ferment après l'accueil de 17h30 à 18h30.

### 2. Modalités d'inscription

Les familles peuvent inscrire leurs enfants via la plateforme VivezTernois, du 12 au 30 janvier 2026, pour l'ensemble des semaines. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

### 3. Les moyens disponibles

Matériels pédagogiques :

- Une malle regroupant différents matériels : équipements sportifs, matériels créatifs, jeux de société, livres et matériels spécifiques adaptés aux activités proposées.
- Du matériel supplémentaire peut être ajouté en fonction des besoins de l'équipe et sur demande auprès du service jeunesse.

Moyens humains :

- L'équipe est composée d'un directeur, d'une directrice adjointe, de 6 animateur titulaire du BAFA, 1 animatrice stagiaire et 1 animatrice en stage d'immersion et d'une agent de cantine.
- Des collaborations ponctuelles sont prévues avec la ludothèque, avec Hugues, et avec les autres accueils périscolaires de TernoisCom.

## **4 – Rôles et missions de l'équipe pédagogique**

### **A- L'équipe de direction**

Mission principale : Assurer la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des enfants tout en garantissant le bon fonctionnement de la structure.

**Responsabilités :**

#### **1. Sécurité et bien-être des enfants**

- ◊ Sécurité physique, morale et affective
- ◊ Prévention des risques et protocoles d'urgence

#### **2. Gestion pédagogique**

- ◊ Rédaction et suivi du projet pédagogique
- ◊ Organisation des plannings et des activités
- ◊ Évaluation de la progression des enfants

#### **3. Gestion administrative et financière**

- ◊ Gestion quotidienne : administratif, financier et matériel
- ◊ Suivi des dossiers des enfants
- ◊ Respect de la législation Jeunesse et Sports et des normes d'hygiène

#### **4. Gestion de l'équipe**

- ◊ Accompagnement et formation des animateurs
- ◊ Gestion des conflits internes et dynamisation de l'équipe
- ◊ Écoute et soutien de l'équipe et des familles

#### **5. Communication et partenariats**

- ◊ Liaison avec intervenants, partenaires et services jeunesse
- ◊ Communication régulière avec les familles
- ◊ Représentation officielle de la structure

#### **6. Animation de la vie du centre**

- ◊ Création d'un climat positif et bienveillant
- ◊ Implication des enfants dans des projets participatifs

#### **7. Gestion opérationnelle**

- ◊ Gestion des effectifs journaliers (repas, goûters, sorties...)
- ◊ Organisation du matériel et adaptation selon les besoins

## B- L'équipe d'animation

**Mission principale :** Accompagner les enfants dans leur développement, leur épanouissement et la découverte d'activités variées.

**Responsabilités :**

### 1. Encadrement et sécurité

- ◊ Assurer la sécurité physique, morale et affective
- ◊ Prévention des risques et respect des protocoles d'urgence

### 2. Mise en œuvre du projet pédagogique

- ◊ Animer et adapter les activités prévues
- ◊ Participer à la création de projets ou cycles d'activités
- ◊ Favoriser la continuité pédagogique

### 3. Accompagnement éducatif et social

- ◊ Encourager autonomie, créativité et curiosité
- ◊ Favoriser la coopération et le respect
- ◊ Être à l'écoute des enfants

### 4. Organisation et préparation

- ◊ Préparer le matériel pour les activités
- ◊ Participer à la planification quotidienne
- ◊ Gérer les effectifs et veiller aux repas et temps de repos

### 5. Communication et travail en équipe

- ◊ Collaboration avec la direction et les autres animateurs
- ◊ Participation aux réunions quotidiennes
- ◊ Communication avec les familles

### 6. Développement professionnel

- ◊ Participer aux formations et aux accompagnements
- ◊ Proposer des idées d'animation
- ◊ Respecter la législation et le règlement du centre



Pour assurer un fonctionnement harmonieux du centre et garantir la sécurité et le bien-être des enfants, l'équipe pédagogique respecte des permissions et obligations claires :

Permissions (ce que l'équipe peut faire) :

- Communiquer de manière respectueuse entre animateurs, avec les enfants, les parents, les partenaires et intervenants.
- S'entraider et travailler en équipe.
- S'amuser et prendre des moments de pause.
- Participer à l'ensemble des tâches de la vie quotidienne du centre, ranger et se répartir les missions.
- Être créatif et proposer des idées pour les activités.
- Participer aux réunions et être ponctuel.
- Respecter le matériel, les locaux et les règles de confidentialité professionnelle (secret professionnel).

Interdictions (ce qui n'est pas autorisé) :

- Toute forme de violence physique, morale ou affective.
- L'usage du téléphone à d'autres fins que la mise de musique ou la prise de photos pour les activités.
- Les insultes, drogues, alcool.
- Ne pas respecter une tenue correcte ou professionnelle.
- Laisser un enfant seul, sans surveillance.

Ces règles visent à protéger l'équipe et les enfants, et à créer un environnement sûr, respectueux et collaboratif, en cohérence avec les valeurs et objectifs pédagogiques du centre.

## 5- Journée Type

Heures	Activités
<b>8h00 - 9h00</b>	Accueil échelonné
<b>9h00 - 12h00</b>	Temps d'activités
<b>12h00 - 12h30</b>	Accueil échelonné et départs échelonnés
<b>12h00 - 13h00</b>	Repas
<b>13h00 - 13h30</b>	Temps calme
<b>13h30 – 14h00</b>	Accueil échelonné et départs échelonnés
<b>14h – 17h30</b>	Temps d'activités et gouters
<b>17h30 – 18h30</b>	Départs échelonnés

## 6- Les compétences psycho-sociales

Les compétences psycho-sociales jouent un rôle essentiel dans les accueils de loisirs. Il est important que l'enfant puisse exprimer pleinement ses émotions et se sentir compris par l'équipe d'animation, afin de faciliter la résolution des difficultés et de mieux comprendre les besoins du public.

Des outils et dispositifs spécifiques seront mis en place pour accompagner les enfants dans le développement de ces compétences, mais également pour soutenir l'équipe d'animation dans sa pratique éducative et relationnelle.

*Exemple : un tableau des émotions sera mis en place, ainsi qu'un temps d'échange en fin de journée pour que les enfants puissent exprimer leur ressenti sur la journée écoulée.*

## 7-Les cycles séances

Les activités de l'accueil de loisirs sont organisées en cycles de séances, permettant aux enfants de vivre une continuité pédagogique autour du thème « Carnaval de couleurs et d'émotions ». Chaque cycle regroupe plusieurs ateliers liés à un objectif précis, sur une période de 2 à 3 jours, afin de favoriser la progression et l'épanouissement de chacun.

Exemple de cycle : « Crédation de masques et exploration des émotions »

- Séance 1 : Découverte des couleurs et des émotions – Les enfants explorent différentes émotions à travers des jeux d'expression, des histoires ou des supports visuels colorés.

- Séance 2 : Création artistique – Chaque enfant réalise un masque de carnaval en utilisant peinture, paillettes, tissus ou matériaux recyclés, en choisissant les couleurs et les motifs qui représentent une émotion de son choix.
- Séance 3 : Expression collective – Les enfants se regroupent pour présenter leurs créations et partager ce qu'elles représentent, favorisant la prise de parole, l'écoute et la valorisation du travail de chacun.
- Séance 4 : Jeu et mise en scène – Mise en place d'un petit défilé ou d'un mini-carnaval où les enfants portent leurs masques et participent à des ateliers musicaux ou dansants, pour vivre une expérience ludique et collective.

Chaque cycle peut être adapté selon les âges, les envies et les besoins des enfants. D'autres cycles possibles sur le thème du carnaval. Ces cycles permettent d'allier créativité, curiosité, coopération et partage, en cohérence avec les objectifs pédagogiques définis.

## **8-L'Eco-R**

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, le centre met en place des actions éco-responsables concrètes afin de sensibiliser les enfants aux gestes simples du quotidien pour préserver l'environnement et développer leur responsabilité citoyenne. Ces actions sont intégrées dans la vie du centre et encouragent la participation active des enfants :

- Économie d'énergie : les enfants veillent à éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires et participent à un tour régulier des pièces pour vérifier.
- Gestion de l'eau : ils sont sensibilisés à ne pas gaspiller l'eau lors des jeux ou du lavage des mains.
- Réduction des déchets : les enfants apprennent à utiliser moins de papier pour s'essuyer les mains et à privilégier les alternatives responsables.
- Valorisation des restes alimentaires : un seau est mis à disposition pour récupérer les restes de repas, qui seront ensuite donnés aux poules de la commune.

Ces actions sont encadrées par l'équipe pédagogique et intégrées dans le quotidien des enfants, de manière ludique et participative.

## **9-Réglementation**

### Généralités :

Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des enfants présents sur la structure, ainsi que lors des sorties organisées par celle-ci.

La protection des mineurs est une obligation légale qui découle du Code de l'action sociale et des familles. L'équipe d'animation doit connaître et respecter la loi française et appliquer la réglementation fixée par le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

L'accueil des mineurs doit également respecter les obligations en matière de déclaration, d'encadrement, d'hygiène et de sécurité, ainsi que les protocoles sanitaires et Vigipirate.

#### Déclaration :

La déclaration de l'accueil est une obligation légale préalable à tout accueil collectif de mineurs durant les vacances scolaires. L'organisateur doit fournir un projet éducatif lors de cette déclaration.

Avant chaque période d'accueil, la déclaration est complétée par une fiche de déclaration complémentaire qui précise :

- Le nombre de mineurs accueillis,
- L'identité et la qualification des encadrants.

La présence d'un projet pédagogique est obligatoire, même s'il n'est pas nécessairement joint à la fiche complémentaire.

#### Hygiène

Hygiène alimentaire :

L'hygiène liée à la restauration quotidienne des enfants doit être conforme aux normes en vigueur, tant pour le prestataire (liaison froide des repas) que pour le stockage, le service et l'entretien des salles de restauration, de la vaisselle et de la cuisine.

Un personnel de cantine est présent sur le temps de restauration du midi et a pour mission de tenir la cuisine propre à ce moment-là. Hors temps du midi, l'équipe d'animation est responsable de maintenir la cuisine propre.

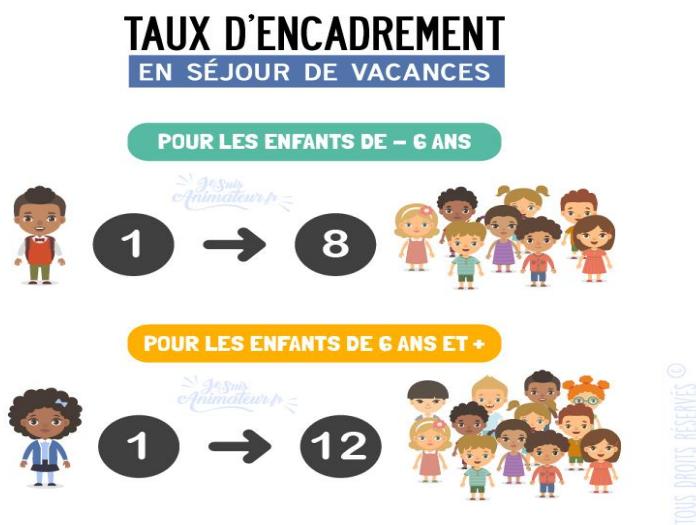
Lors des pique-niques, les produits frais nécessitant une conservation au froid doivent être transportés dans des conteneurs isothermes (glacières) équipés de plaques réfrigérantes, afin de maintenir une température comprise entre 0 et 3 °C. Les glacières doivent être lavées et désinfectées après chaque utilisation.

Hygiène des locaux :

L'équipe d'animation est responsable de la propreté quotidienne des locaux (salles, toilettes) durant toute la période d'accueil collectif, et garantit le respect des conditions d'hygiène à l'intérieur de la structure.

La société Agénor intervient 2 fois par semaine pour assurer la désinfection complète des salles, en complément du travail de l'équipe d'animation.

## Le taux d'encadrement :



Les enfants ne peuvent jamais être laissés seuls, que ce soit dans une salle, dans la cour ou dans tout autre lieu : ils doivent rester en permanence sous la surveillance visuelle d'un animateur.

Les animateurs sont également tenus d'informer la direction de tout comportement déviant ou anormal, qu'il concerne un autre animateur ou un enfant, et doivent avertir la direction en cas d'absence.

## 10-Le point sécurité

### Protocole Vigipirate

Les locaux sont protégés conformément au protocole Vigipirate : les bâtiments sont entourés de grillages pour empêcher toute intrusion, les barrières sont fermées à clé, et les bâtiments sont verrouillés dès qu'aucune personne n'est présente à l'intérieur.

### Sécurité et encadrement des enfants

#### Surveillance du groupe

- Connaître le nombre d'enfants et vérifier leur présence régulièrement.
- Les enfants ne doivent jamais être seuls (salle, cour, autre lieu).
- Vérifier que le lieu d'activité est adapté et sécurisé.
- Faire un temps de retour au calme si le groupe est trop excité.

## Gestion des accidents

- Rester calme et garder le contrôle.
- Blessure grave : protéger l'enfant, appeler les secours et la direction.
- Blessure légère : rester prudent et prévenir la direction.
- Toujours un animateur avec l'enfant blessé, l'autre reste avec le groupe.
- Avoir une trousse de secours à disposition.

## Déplacements et sorties

- Privilégier les trottoirs et analyser le trajet avant la sortie.
- Groupe en file indienne (non ordonné) : côté gauche, face aux voitures.
- Groupe ordonné : côté droit, dos aux voitures.
- Traversée : utiliser passages piétons, animateur de chaque côté, remercier les conducteurs.
- Adapter le trajet et le rythme aux capacités des enfants.
- Informer la direction de tous les déplacements extérieurs.

## 11. Évaluation du centre

L'évaluation du centre permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, le fonctionnement du centre et la satisfaction des différents acteurs. Elle se déroule tout au long de la période et se finalise par un bilan pédagogique global en fin de session.

### 1. Évaluation des enfants

- Débrief quotidien en fin d'activité ou de journée pour recueillir leurs impressions.
- Petites évaluations ludiques et ponctuelles après les activités ou en fin de journée pour mesurer leur progression et leur implication.

## **2. Évaluation des parents**

- Points d'échange quotidiens pour informer les parents et recueillir leurs retours.
- Questionnaire de satisfaction en fin de centre pour établir un bilan et identifier les points à améliorer.

## **3. Évaluation de l'équipe d'animation**

- Réunions quotidiennes en fin de journée et points réguliers à la fin de chaque période.
- Suivi des séances et ajustement des pratiques selon les observations et besoins des enfants.
- Grilles ou questionnaires ludiques pour recueillir un retour sur les activités et la mise en œuvre du projet pédagogique.

## **4. Évaluation des animateurs et stagiaires**

- Entretiens individuels pour faire un retour sur la pratique et le suivi des enfants.
- Évaluation des stagiaires et validation des stages pratiques.
- Entretien de fin de session pour recueillir avis, difficultés et suggestions.
- Grilles d'évaluation remplies par les animateurs et la direction.

## **5. Évaluation des objectifs éco-responsables**

- Rappels et discussions lors des réunions et temps de parole sur les gestes quotidiens (éteindre les lumières, économiser l'eau, trier les déchets...).
- Points réguliers avec les enfants et l'équipe d'animation pour vérifier l'application des actions.
- Identification des difficultés et recherche de solutions adaptées.

## **6. Évaluation des cycles de séances**

- Bilan à la fin de chaque cycle pour mesurer la progression, l'intérêt et l'implication des enfants, et vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Points réguliers avec l'équipe pour ajuster et améliorer les activités si nécessaire.

## **7. Évaluation du projet pédagogique**

- Échanges réguliers avec les enfants pendant les temps de vie quotidienne.
- Points individuels lors de la mi-session et de la fin de session pour vérifier la compréhension et l'implication.
- Bilan final en fin de période prenant en compte l'avis des enfants et de l'équipe, et vérification de l'atteinte des finalités du projet.

## **8. Évaluation par l'organisateur**

- Rédaction et présentation du bilan pédagogique global en fin de période, incluant les observations, points positifs, difficultés et recommandations pour les prochaines sessions.